

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL CERFA n°14069
1^{er} dépôt ou renouvellement**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR EN PHOTOCOPIE**
POUR CHAQUE PERSONNE A LOGER :**OBLIGATOIRES :**

- Carte d'identité ou carte de séjour en cours de validité pour chaque personne majeure
- Avis d'imposition ou non-imposition 2019 (revenus 2018)
- Numéro(s) de sécurité sociale du demandeur et codemandeur indiqué(s) sur le CERFA

AUTRES JUSTIFICATIFS**ETAT CIVIL**

- Divorcé(e) ou séparé(e) : extrait du jugement ou l'ordonnance de non-conciliation
- Numéro de sécurité sociale rense

ATTENTION : 1 JUSTIFICATIF PAR PAGE (notamment pour les pièces d'identité)**SITUATION DE LOGEMENT ACTUEL**Locataire :

- Dernière quittance de loyer

Hébergé/e ou sans domicile :

- Attestation de la personne qui héberge ou de l'association qui domicilie + quittance de l'hébergeant + pièce d'identité ou carte de séjour
- Justificatifs de 5 années de résidence sur Vitry sur Seine (impôts locaux, quittance de loyer...)
Propriétaire : Pour être instruit, il vous faudra fournir un acte de vente ou une promesse de vente.

IMPOTS :

- Avis d'imposition ou non-imposition N (revenus N-1)
- Avis d'imposition ou non-imposition N-1 (revenus N-2)

REVENUS (justificatifs de moins de 3 mois de toutes ressources perçues)

- Salarié/s : 3 derniers bulletins de paie, contrat de travail, N° SIRET de l'employeur
- Retraité/e : Notification de l'année en cours des pensions perçues
- Demandeurs d'emploi : Relevé de versement d'allocations de POLE EMPLOI

Autres ressources ou situations :

- Attestation CAF de versement des prestations familiales et sociales (AAH, RSA ...)
- Relevé de versement d'indemnités journalières CPAM
- Boursier : avis d'attribution de bourse
- Non salariés (profession indépendante, artisans, commerçants...) : attestation du comptable

Nous vous invitons à privilégier l'envoi de votre dossier :

- **par courrier à :** Hôtel de Ville - Service de l'Habitat
2 avenue Youri Gagarine - 94407 Vitry-sur-Seine
- **ou par mail:** logement@mairie-vitry94.fr

L'accueil du service habitat se fait uniquement sur rendez-vous pour un dépôt de nouvelle demande ou un renouvellement au 01.46.82.82.55.Les dossiers peuvent être **déposés également en Mairie à l'accueil central** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00Cependant, **pour tout renseignement relatif à la demande de logement social**, vous pouvez contacter le service habitat au **01-46-82-82-55 :****Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h**
(fermé les jeudis après-midis)